

N° 4669<sup>4</sup>

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 1999-2000

---

---

**PROJET DE LOI**

- a) portant approbation de la Convention pour la protection du Rhin, de son annexe et du Protocole de signature, signés à Berne, le 12 avril 1999;
- b) portant abrogation de la loi du 10 avril 1965 portant approbation de l'Accord concernant la Commission internationale pour la protection du Rhin contre la pollution et du Protocole de signature, signés à Berne, le 29 avril 1963;
- c) portant modification de la loi du 10 avril 1978 portant approbation
  - de la Convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures
  - de la Convention relative à la protection du Rhin contre la pollution chimique
  - de l'Accord additionnel à l'Accord, signé à Berne, le 29 avril 1963, concernant la Commission internationale pour la protection du Rhin contre la pollutionsignés à Bonn, le 3 décembre 1976

\* \* \*

**PRISE DE POSITION DU DEPARTEMENT DES AFFAIRES ETRANGERES**

**DEPECHE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT**

(23.8.2000)

Me référant à votre lettre du 19 juillet 2000, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je marque mon accord avec la proposition du Conseil d'Etat de biffer les articles 2 et 3 du projet de loi et de donner au projet de loi le libellé suivant:

**„PROJET DE LOI  
portant approbation de la Convention  
pour la protection du Rhin, de son Annexe et du Protocole de signature,  
signés à Berne, le 12 avril 1999**

**Article unique.**– Son approuvés la Convention pour la protection du Rhin, son Annexe et le Protocole de signature, signés à Berne, le 12 avril 1999.“

*Pour le Ministre des Affaires Etrangères,*

Paul STEINMETZ  
*Conseiller de Légation*

